

Veolia conclut sa campagne de détection des PFAS

Dossier de la rédaction de H2o
September 2024

Veolia annonce la fin de sa campagne d'analyse nationale pour établir un état des lieux de la présence des 20 PFAS réglementés dans l'eau potable en France, sur la base des seuils de qualité en vigueur, lancée en novembre 2023. Cette campagne a été effectuée en anticipant l'obligation des autorités sanitaires d'intégrer systématiquement ces paramètres dans leurs contrats à partir de 2026.

Plus de 2 400 points de prélèvement d'eau potable gérés par Veolia, desservant plus de 20 millions d'habitants ont été analysés. À la fin de cette campagne, Veolia atteste de la conformité de l'eau potable au regard des normes PFAS pour plus de 99 % de ses points de prélèvement. Dans les cas de dépassement des limites de qualité, le rôle de Veolia est d'accompagner la collectivité dans l'information qu'elle effectue auprès de ses usagers sur la qualité de l'eau distribuée, ainsi que dans le plan d'action de retour à la normale. Outre son savoir-faire industriel dans les systèmes de filtration avancés, le groupe rappelle également de ses retours d'expérience aux États-Unis. En France, Veolia a décidé d'investir dans un dispositif d'intervention mobile inédit qui compte plus de 30 unités d'intervention dont 25 unités mobiles de traitement (UMT) et 6 laboratoires mobiles Diabolo permettant, dans le cas où c'est applicable, de définir le meilleur traitement sur les micropolluants détectés (comme le charbon actif) et de terminer la quantité et la fréquence de renouvellement des filtres nécessaires, ainsi que le coût associé. Pour des pollutions nécessitant un traitement plus sophistiqué et plus long à mettre en place, comme des procédés de nanofiltration ou d'osmose inverse basse pression, le groupe propose un plan d'action en plusieurs étapes pour remédier au problème dans les délais les plus rapides.

Veolia [Le communiqué ne donne pas le lien vers les résultats de la campagne]

Pollution aux PFAS : quelles solutions ?